



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE
COMMUNE DE MIZOËN**

L'an deux mille vingt-cinq, le 21 mars, à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. MICHEL Bernard, Maire.

Date de la convocation : 14 mars 2025

Etaient présents : (formant la majorité des membres en exercice)

MICHEL Bernard, DEUIL Florence, PINATEL François, PHILIPPE Francine, GIRAUD Roger, JOUANNY Michèle

Étaient excusés : JOUANNEAU Fanny, VINCENT Denise (pouvoir à PHILIPPE Francine), SAUNIER Jean-Marc (pouvoir à DEUIL Florence), BERARD Guy

Était absent : VENERA Christophe

DEUIL Florence a été nommée secrétaire de séance.

NOMBRE DE CONSEILLERS

ELUS : 11

EN FONCTION : 11

PRESENTS : 6

VOTANTS : 8

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 8

Délibération n° 2025/19 : Adhésion au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)

Monsieur le Maire propose d'adhérer au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), qui a accompagné à plusieurs reprises la commune dans l'élaboration de ses projets, tels que l'aménagement de la traversée du village et la restauration de l'église.

L'adhésion à cette association permet de soutenir cette association qui œuvre pour la promotion de la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. En outre, cette adhésion permet à la commune de bénéficier de 5 jours d'accompagnement pour d'éventuels nouveaux projets

Le montant de la cotisation est fonction de la démographie de la commune, soit 70 € pour Mizoën pour 2025.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

APPROUVE l'adhésion au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement.

AUTORISE le paiement de la cotisation annuelle.

MANDATE Monsieur le Maire pour effectuer toute démarche nécessaire à cet effet.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Certifié conforme par Monsieur le Maire,

Le Maire,
Bernard MICHEL

Date de dépôt en Préfecture :

Date de publication :

24 MARS 2025

